



Mairie de 71600

Vitry En Charollais

Téléphone : 03.85.81.14.40

Fax : 03.85.81.18.07

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VITRY EN CHAROLLAIS
EN DATE DU 20 JUIN 2014**

Le vingt juin deux mil quatorze à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vitry En Charollais, dûment convoqué le seize juin, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire, Monsieur Daniel THERVILLE.

Etaient présents :

Monsieur Daniel THERVILLE, Maire,
Madame Catherine ROY, Monsieur Jean-Yves GRILLET, Jacky PERREAUT, Adjoint au Maire
Monsieur Eric MOREAU, Monsieur Emmanuel MICHELET, Madame Rosa MALANDAIN, Monsieur Paul DESPIERRES, Madame Marie-France BLANCHARD, Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT, Madame Yvette DESSERPRIT, Monsieur Jérôme GRILLET, conseillers municipaux.

Etait excusé :

Madame Michelle MERLE, Troisième Adjoint au Maire, qui avait donné procuration à Monsieur Jacky PERREAUT
Madame Corinne MARTIN qui avait donné procuration à Monsieur Daniel THERVILLE
Madame Fabienne AUBERTIN qui avait donné procuration à Madame Catherine ROY.

Etait absent :

Néant

Monsieur Emmanuel MICHELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est lu et approuvé.

1 – Extension du réseau électrique La Platerie :

Le Conseil Municipal :

- se prononce pour l'extension du dit réseau en aérien visant à desservir la parcelle dont Monsieur Jérémy BARGES s'est porté acquéreur et accepte de prendre en charge les 3 600.00 euros hors taxes estimés par le SYDESL,
- fixe à 98 % de cette somme le montant des frais qui seront supportés par l'intéressé en application de la loi « SRU » du 13 décembre 2000 et de la délibération du 16 septembre 2011 instaurant la participation pour voiries et réseaux.

2 – Dissolution du SIVU BOURBINCE ARCONCE

Le Conseil Municipal accepte les termes de la délibération du 17 mars 2014 du SIVU Bourbince Arconce fixant ses conditions de liquidation.

Il est noté, à ce titre, que la quote-part dont la Commune Vitry en Charollais aurait pu bénéficier sera transférée à la Communauté de Communes de Paray le Monial.

3 – Cantine scolaire

Monsieur BAUJARD, traiteur à Saint Yan, se voit confier à nouveau la livraison des repas à la cantine à raison de 3.10 euros le repas enfant et 3.80 euros le repas adulte.

A compter du 7 juillet 2014, les tarifs des repas seront facturés, dans le cadre de la régie cantine garderie, à hauteur de 3.90 euros le repas enfant et 5.70 euros le repas adulte.

Il est également approuvé le fait que la livraison des repas pourrait se refaire en liaison chaude et que les parents se devront, par l'intermédiaire d'un document qui leur sera remis, d'indiquer une semaine à l'avance quels jours leur(s) enfant(s) mangera(ont).

4 – Recrutement d'un contrat avenir dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour le recrutement d'un jeune remplissant les conditions pour bénéficier d'un contrat avenir.

Il est pris note qu'à raison de 35 heures hebdomadaires, 75% du salaire brut sera pris en charge par l'Etat ainsi qu'une grande partie des charges. Le bénéficiaire se verra attribué une formation qualifiante à raison de 100 heures par an.

5 – Désignation des représentants pour les élections sénatoriales :

Suite au vote, avec 14 suffrages exprimés et un nul, Messieurs Daniel THERVILLE, Jacky PERREAUT et Jérôme GRILLET sont désignés délégués titulaires et Mesdames Catherine ROY, Michelle MERLE et Yvette DESSERPRIT, délégués suppléantes en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014 à la Préfecture de Mâcon.

6 – Indemnisation d'un sinistre :

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable pour l'indemnisation du sinistre subi par le chauffe-eau du stade chiffrée à 1 380.79 euros.

7- Situation du Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle de Vitry :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eric MOREAU, Premier Vice-Président du Syndicat, afin qu'il résume les propos qui se sont tenus lors de la réunion du 2 juin 2014.

Ce dernier mentionne notamment que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire, propriétaire des terrains de la Zone de Barberêche, a clairement émis le souhait de les vendre et que la Communauté de Communes de Paray le Monial souhaiterait s'en porter acquéreur. Il énonce, en outre, que Monsieur

NESME, au nom de la Commune de Paray le Monial, ne s'opposera pas à cette transaction alors que Monsieur GENET, en tant que représentant de la Ville de Digoin, est plus réservé en la matière au regard des participations versées annuellement.

Monsieur Therville souhaite recueillir des élus de Vitry en Charollais leur position quant à cette question du devenir de la Zone Industrielle.

Il ressort des discussions :

- qu'aucune position ne sera prise par la Municipalité de Vitry tant que le chiffrage des 34 hectares de la zone n'aura pas été effectué par un tiers mandaté à cet effet par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire,

- qu'il est fort regrettable que cette dernière n'ait pas connu le développement auquel elle aurait pu prétendre sur ces quarante années d'existence.

Pour sa part, Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT précise qu'il convient de ne pas trop laisser trainer ce dossier afin de ne pas défavoriser les entreprises qui sont déjà présentes sur la dite zone.

8 – Etude de devis :

Le Conseil Municipal accepte le devis de Centre Com pour l'impression de 500 bulletins d'information à destination des Vitriers, chiffrée à 163.53 euros.

9 – Questions et informations diverses :

Le Conseil Municipal :

- se prononce pour le retrait de la commune de Chiddes du Syndicat Refuge Fourrière de Gueugnon,

- est informé que Messieurs THERVILLE et PERREAUT rencontreront les responsables de la Communauté de Communes de Paray le Monial avec les quatre agents transférés ; à savoir : Messieurs Cédric BARTHELEMY, François DESSOLY, Bernard DUPONT et Madame Catherine MAURICE,

- prend acte des problèmes de vitesse des véhicules circulant au Bourg et aux Carrés et verra avec les services de la Direction des Routes et Infrastructures les solutions envisageables en vue de la réduire,

- prend connaissance des portions de voirie classée intercommunale susceptibles de bénéficier d'un financement par la Communauté de Communes ; lesquelles sont présentes au niveau du Cuveau, de la Croisette, du Talochet et du Carrefour de Pouilly.

- est avisé que les transports Fontaimpe assureront le transport scolaire à destination du Groupe Scolaire Jean Gilbert le mercredi matin.

L'ordre de jour étant épuisé ainsi que les questions,
la séance est levée à 21 heures 15.

| | | |
|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| Monsieur Daniel THERVILLE | Madame Catherine ROY | Monsieur Jean-Yves GRILLET |
| Monsieur Jacky PERREAUT | Monsieur Eric MOREAU | Monsieur Emmanuel MICHELET |
| Madame Rosa MALANDAIN | Monsieur Paul DESPIERRES | Madame Marie-France BLANCHARD |
| Monsieur Jean-Pierre BOUILLOT | Madame Yvette DESSERPRIT | Monsieur Jérôme GRILLET |